



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Mercredi 2 septembre 2015

DECISION

Benedict BROSTER (Biarritz Olympique Pays Basque) : A la suite de son exclusion définitive pour « *Cumul de deux cartons jaunes* » par l'arbitre lors de la rencontre U.S. Montalbanaise / Biarritz Olympique Pays Basque du 28 août 2015, comptant pour la 2^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Benedict BROSTER est suspendu automatiquement pour **un match**.

Monsieur Benedict BROSTER sera suspendu pour la prochaine rencontre de PRO D2 disputée par le Biarritz Olympique Pays Basque.

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr

